

COMMISSION DES ARBITRES

MARDI 07 septembre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°522

Président : SABATINO Joseph

.....

NOTE AUX ARBITRES :

Seuls les arbitres ayant un dossier complet (fiche de renseignements et dossier médical validé) seront désignés avec engagement de présenter un pass sanitaire pour le match.

Le pass sanitaire est obligatoire et contrôlé le jour du match pour officier, il sera aussi obligatoire le jour du stage des arbitres ainsi que lors de toutes convocations sur le site du district de l'Isère.

Contact si dessous des désignateurs pour informations par MAIL si besoin.

DESIGNATIONS :

- FARKAS Leo : ligue adultes, D1- D2 - ASSISTANTS.

Tel : 07-85-98-74-44- Mail : designation.isere@gmail.com

- NASRI Riad : D3-D4- D5 – FEMININES (fin septembre)

- UKSEL Ferdinand: D3-D4- D5 – FEMININES (à partir début octobre)

Tel : 06-17-14-62-03 - Mail : designation2.isere@gmail.com (idem pour les 2 noms ci- dessus)

NOTA : NASRI Riad fait les désignations du mois de septembre en dépannage de son remplaçant absent pour congés jusqu'à la fin du mois, merci pour son aide apportée à la CDA.

- GUIRADO-PATRICO Nathan : U20 ligue et district + U15 (1 mois)

Tel : 06-68-68-31-81- Mail: designateur-u20-38@outlook.fr

- CUSANNO Stéphane : U 17 + U15 (1 mois)

Tel :06-46-41-36-44- Mail : designateursjeunesarbitres38@hotmail.com

Fiches de renseignements :

Les critères concernant les desiderata des arbitres sur les fiches de renseignements seront mis à jour sur foot 2000 .Il semblerait que certains points ne peuvent pas être pris par le logiciel d'où scan des fiches pour donner à chaque désignateurs.

Même constat pour les contrôles le logiciel foot 2000 ne prend pas en compte tous les paramètres pour pouvoir éviter d'inscrire le contrôleur et de faire les rapports par MyFFF.

RECTIFICATIF CONTROLES :

Pour cette saison les contrôles seront inscrits sur les désignations des arbitres (donc pas inopiné) et les contrôleurs auront la possibilité d'aller voir l'arbitre avant le match et non à la mi-temps comme initialement prévus.

– TUTORATS : responsable VAGNEUX Luc.

Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA. Possibilité de voir le jour du stage avec le responsable sur place.

La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :

*2 contrôles jeunes gratuitement (comme existant).

* ou 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€).

La CDA organisera une réunion en début de saison afin de faire le point avec les arbitres tuteurs et sollicitera la participation d'arbitres de Ligue.

Formations arbitres auxiliaires :

Cette formation sera effectuée sur la matinée de 8h30 à 12h30 pour chaque samedi comme prévu ci-après.

- 1ere formation au district de l'Isère de football le 18 septembre 2021.
- 2eme formation à ESTRABLIN le 25 septembre 2021.
- 3eme formation est prévue au district de l'Isère de football le 02 octobre 2021.
- 4eme formation est prévue à la TOUR DU PIN le 09 octobre 2021.

Les candidats doivent venir avec leur licence et le pass sanitaire le jour de la formation à 8h30 heure limite sur le site demandé lors de l'inscription avec le matériel pour prise de notes.

FORMATIONS : FIA 2021-2022 :

1ere formation : 16-23-30 octobre 2021-formation administrative 6 novembre 2021.

2eme formation : 08-15-22 janvier 2022- formation administrative 29 janvier 2022.

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage des tests physiques de rattrapage est prévu le 11 novembre 2021 lieu à définir et il est obligatoire pour les arbitres absents le 11 septembre au TSF de Voiron.

STAGE DE DEBUT DE SAISON DES ARBITRES :

Le stage de début de saison des arbitres se tiendra le 11 septembre 2021 au TSF de Voiron. Pointage 7h45.

Les arbitres doivent venir au stage avec leur équipement sportif pour faire le test physique, ils doivent aussi avoir le pass sanitaire qui est obligatoire et un masque pour les réunions prévues dans l'amphithéâtre et salles, un stylo pour faire le questionnaire sur table.

Il est demandé aux arbitres de se garer à l'entrée du TSF sur la partie basse en bas, la barrière étant ouverte et défectueuse.

Un contrôle du pass sanitaire sera fait au portique d'entrée.

STAGE DES ARBITRES DU 11/09/2021 AU TSF DE VOIRON.

* CONTRÔLE DU PASS SANITAIRE A L'ENTREE QUI EST OBLIGATOIRE.

- 7h45- Accueil des arbitres (pointage).
- 8h15- présentation CDA + représentant arbitre au CD,
- 8h30- test physique par groupes sur le stade TCF (venir avec équipement sportif)

Groupes restant dans l'amphithéâtre, présentations des dispositions 2021-2022 : Désignations, indisponibilités (MyFFF), contrôles, tutorats, bonus – malus, montée – descentes.

- 11h15- Présentation du district (Président ou représentant) commissions d'appel et discipline.
- 12h30 - repas
- 13h45 – UNAF
- 14h30 – lois du jeu (nouvelles règles), contrôles, questions –réponses –
- 15h30 – test écrit sur tables (3 salles et amphithéâtre)
- 16h30 – fin du stage

ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.